

DEPARTEMENT DE LA VENDEE
ARRONDISSEMENT DES SABLES D'OLONNE



LES ACHARDS

COMMUNE DES ACHARDS

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 06 juillet 2026

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 26
Nombre de conseillers représentés : 5
Nombre de conseillers ayant participé au vote : 31

L'an deux mille vingt six, le six juillet deux mille vingt six à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune des Achards, dûment convoqué le 30/06/2026, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Sylvain MONIOT-BEAUMONT, Maire.

Présents : MONIOT-BEAUMONT Sylvain, GAUBERT Christelle, CAILLAUD Martial, MANDON Sophie, ETIENNE Loïc, DRUGEON Charles, OUDET Catherine, SAMOUR Stéphanie, GONTARD Stéphane, BRAUD Corinne, CITEAU Stéphane, DESSUS Guy, LE NORMAND Thierry, CANNELLE Sébastien, BRIAND Anne-Sophie, ROBERT Céline, LIEVRE Julien, FURNON Tamia, BESSEAU Cédric, ERIAU Anne-Lise, BRUNET Laëtitia, MORIN Maxime, BARRAUD Jean-Pierre, PROUTEAU Stéphane, GOUPIL Roselyne, ONILLON Mickaël

Absents donnant pouvoir : VIGIER Nicolas a donné pouvoir à Christelle GAUBERT, COUTAND Louise a donné pouvoir à Tamia FURNON, DENIS-LUTARD Stéphane a donné pouvoir à Mickaël ONILLON, PRUVOST Lynda a donné pouvoir à Jean-Pierre BARRAUD, LE BRUSQUET Isabelle a donné pouvoir à Roselyne GOUPIL.

Absents excusés : CAILLONNEAU Pauline, EDOUARD Nicole

Absents : 0

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil, GAUBERT Christelle a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle accepte. Madame Marion CHAIGNE, Directrice Générale des Services, qui assiste à la séance, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.

D06072026_10 : Fixation des tarifs de l'école municipale des sports à compter de la rentrée scolaire 2026-2027

Martial CAILLAUD, Adjoint aux Finances et vie économique, rappelle à l'assemblée qu'une école municipale de sports a été mise en place en septembre 1999 pour les enfants scolarisés de 6 à 9 ans, puis ouverte depuis aux enfants scolarisés dès 5 ans.

Le tarif, initialement de 50€, a été augmenté de 5 € en 2019 pour tenir compte des investissements en matériel intervenus ces dernières années et d'un euro en 2022. La dernière délibération en vigueur date du 26 juin 2023 fixant un tarif à 57 € depuis la rentrée scolaire 2023/2024

Martial CAILLAUD, Adjoint aux Finances et vie économique propose d'augmenter les tarifs pour 2026-2027 à 60 €.

Cette évolution tarifaire est motivée par l'augmentation des coûts de fonctionnement du service, notamment liée à la hausse des dépenses de personnel, du coût des équipements sportifs, de leur entretien, ainsi qu'à l'augmentation générale des charges supportées par la collectivité.

Cette revalorisation permettra de continuer à maintenir un encadrement de qualité, de poursuivre le renouvellement du matériel pédagogique et de garantir aux enfants des conditions de pratique sécurisées et adaptées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de :

- **FIXER** à 60 € le tarif annuel de l'Ecole Municipale des Sports, à compter de la rentrée scolaire 2026-2027 ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire, Sylvain MONIOT-BEAUMONT ou son représentant à signer tout document afférent à la présente délibération.

La secrétaire de Séance,

GAUBERT Christelle,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaubert', is written over a circular official stamp of the commune of Les Achards.

Le Maire,

Sylvain MONIOT-BEAUMONT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. Moniot-Beaumont', is written over a circular official stamp of the commune of Les Achards.

Fait et délibéré à Les Achards,
Les jours, mois et an susdits,
Publié sur le site internet le 09/07/2026
Au registre